

Paris, le 16 juin 2014.

« Yves Quinchart, réélu à la présidence du SIDIV »

Les membres du Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro ont reconduit dans ses fonctions de Président M. Yves QUINCHARD (BIORAD).

Le 4 juin 2014, le Conseil d'Administration du SIDIV a élu en son sein les membres de son Bureau directeur. Représentatif de la diversité du tissu industriel, le Bureau, chargé de l'administration du syndicat, est composé d'un Président, d'un Vice-président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier et de 7 membres actifs.

Le syndicat, quant à lui, rassemble 80 sociétés de fabricants, fournisseurs de réactifs de laboratoire, d'automates et de software; plus de 70 % des diagnostics cliniques se font à l'aide de tests de diagnostic in vitro.

Le Bureau du SIDIV est ainsi composé :

- *Président*
Yves QUINCHARD (BIO-RAD)
- *Vice-Président*
Christian PARRY (DIAGNOSTICA STAGO)
- *Secrétaire général*
Christophe VERGNE (A. MENARINI DIAGNOSITCS)
- *Trésorier*
Marc BERENDES (ABBOTT)

Membres :

Denis ANDRIEU (bioMERIEUX) ; Isabelle BARBER (ORTHO-CLINICAL DIAGNOSTICS) ; Alain BAVEREL (SYSMEX) ; Anne Sophie DEGRYSE (DIAGAST) ; Franck LEENHARDT (ROCHE DIAGNOSTICS) ; Fabrice MASSON (DIASORIN) ; Arnaud PLECHOT (SIEMENS HEALTHCARE DIAGNOSTICS)

L'activité du syndicat s'appuie sur une équipe de permanents composée de Elisabeth CAMPAGNE, Déléguée Générale et de Jean-Noël BOUILLON, Délégué Général Adjoint.

Yves QUINCHARD a donc été reconduit dans son mandat à la présidence du SIDIV, le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In vitro (ex SFRL, créé en 1977). Yves QUINCHARD siège par ailleurs au Comité exécutif de la FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé) regroupant 12 syndicats professionnels de la santé, dont le SIDIV.

À propos du Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro : Créé en 1977, le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (SIDIV) fédère la majorité des acteurs du diagnostic *in vitro*. Avec près de 80 sociétés adhérentes, il représente plus de 95% du chiffre d'affaires de la profession soit 1,79 milliard d'euros annuels. Le SIDIV, interlocuteur privilégié et référent des pouvoirs publics, défend les intérêts matériels, moraux et économiques de ses adhérents. Au-delà de sa mission d'étude et de défense des intérêts de la profession, le SIDIV s'engage au quotidien pour la reconnaissance du rôle stratégique de la biologie médicale dans toutes les décisions de santé. Pour en savoir plus : www.sidiv.fr